

Randonnée des Bords de Loire Fourchambault 13 février 2022

NOM et Prénom : _____ Date de naissance : _____ - de 18 ans

Code postal et ville _____

Nom du club : _____ FFCT FFRP Autre Non licencié

Marche: 9 km, 14 km ou 20 km VTT : 26 km ou 39 km

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessous et l'accepte dans son intégralité.

Date et signature _____

-----Règlement de la Randonnée des Bords de Loire Fourchambault 2022-----

Article 1: Organisation

L'ASF Cyclo Fourchambault organise une randonnée marche VTT ouverte à tous, le 13 février 2022 au départ de la salle polyvalente de Fourchambault.

Les randonnées se font à allure libre, il n'y a ni classement, ni chronométrage,

Article 2: Engagement des participants

Chaque participant s'engage à :

- Se conformer au code de la route,
- Respecter la faune et la flore en ne s'écartant pas du sentier balisé,
- Respecter les autres usagers des chemins en ralentissant et en restant courtois,
- attester sur l'honneur d'être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité.

Article 3: Sécurité

VTT : le port du casque est obligatoire.

Article 4 : Mesures spécifiques COVID-19

Compte tenu de la situation sanitaire, des mesures spécifiques sont mise en place. Chaque participant s'engage à les respecter :

- Un « pass vaccinal » valide est obligatoire pour accéder au départ, et participer à la randonnée, pour tous les participants de plus de 16 ans.
- Le port du masque est obligatoire dans toutes les phases statiques pour tout participant âgé de plus de 6 ans , notamment à l'accueil et au retour, dans les files d'attente, et aux ravitaillements
- Une distanciation physique d'un mètre minimum entre deux personnes doit être respectée.
- L'usage du gel hydroalcoolique est mis à disposition à l'inscription et aux ravitaillements.
- Un sens de circulation est mis en place à l'accueil et aux ravitaillements.

Article 5 : Exclusion

Le non respect du règlement peut entraîner l'exclusion de la randonnée sans donner droit à un remboursement.

Article 6 : Responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

Article 7 : Photographie

La participation à la Randonnée des Bords de Loire implique l'autorisation d'usage par l'ASF Cyclo Fourchambault des photographies prises éventuellement lors de l'évènement.

Article 8 : Annulation de la randonnée

Si nous sommes obligés d'annuler l'évènement pour des raisons liées à la crise sanitaire, les inscriptions en ligne seront remboursées.

Article 9 : Données personnelles et RGPD

En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons que vos données à caractère personnel collectées par l'ASF Cyclo sont recueillies sur la base de votre consentement, aux fins d'inscription et information. Elle seront conservées pendant 5 ans, et peuvent être communiquées, le cas échéant, à l'assurance de la FFVélo en cas d'accident, et aux autorités sanitaires en cas de cas contact COVID-19. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment et exercer des droits d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données en nous contactant.

Annexe : Dispositif aux Ravitaillements

- Je m'engage dans la file d'attente en respectant le sens de circulation et la distance de sécurité de 1m
- Je retire mes gants et Je me lave les mains avec le gel hydro-alcoolique mis à disposition
- Je saisis la nourriture qui me sera servie par un bénévole
- Je sors de la zone de ravitaillement
- Je peux enlever mon masque pour manger et boire
- Je me débarrasse des débris dans les poubelles prévues à cet effet, aucun déchet dans la nature